

# communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,4 % EN MARS 1990

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,4 % en mars et se fixe à 124,1 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'établit à 4,0 %, contre 3,0 % l'an passé à pareille époque.

L'indice de l'alimentation augmente de 0,8 % (en un an : + 4,3 %) en raison essentiellement de la hausse saisonnière des fruits et de celle des produits laitiers; cette dernière est due au train de mesures prises par le Conseil fédéral dans le cadre de sa politique agricole, elle prolonge les hausses déjà enregistrées au début de l'année. L'habillement augmente de 1,4 % en trois mois (en un an : + 3,7 %). Les prix restent stables dans le groupe chauffage et éclairage (en un an : + 2,3 %) tandis que le repli de l'essence (- 1,8 %) se répercute sur les transports et communications (en un mois : - 0,3 %; en un an : + 4,0 %). Les prix de l'aménagement et entretien du logement progressent de 2,8 % en trois mois (en un an : + 4,6 %); cette évolution découle principalement d'augmentations portant sur les réparations faites par des tiers (+ 6,6 %), les travaux de blanchissage et de teinturerie (+ 4,6 %) et les meubles (+ 3,3 %). L'indice du groupe santé et soins personnels augmente de 0,3 % (en un an : + 2,7 %).

## Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en mars 1990

| Groupes de dépenses                  | Pondérations<br>en % | Indices<br>en points | Variations en % par rapport |                         |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------|-------------------------|
|                                      |                      |                      | au relevé<br>précédent      | à l'année<br>précédente |
| Indice général                       | 100                  | 124,1                | 0,4                         | 4,0                     |
| Alimentation                         | 21                   | 126,6                | 0,8                         | 4,3                     |
| Boissons et tabacs                   | 5                    | 117,3                | ///                         | 3,3                     |
| Habillement                          | 7                    | 127,0                | 1,4                         | 3,7                     |
| Loyer                                | 18                   | 140,1                | ///                         | 5,3                     |
| Chaussage et éclairage               | 5                    | 76,5                 | - 0,0                       | 2,3                     |
| Aménagement et entretien du logement | 6                    | 119,3                | 2,8                         | 4,6                     |
| Transports et communications         | 14                   | 114,8                | - 0,3                       | 4,0                     |
| Santé et soins personnels            | 8                    | 124,0                | 0,3                         | 2,7                     |
| Instruction et loisirs               | 16                   | 128,6                | ///                         | 3,3                     |

Le signe /// signifie que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 152,6; (septembre 1966 = 100) 259,7.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE  
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
République et canton de Genève